

**SVA2024 - FORMULAIRE – RÉGLEMENTATION DU TERRAIN**

HORAIRES D'OUVERTURE DU TERRAIN : Ven / sam / dim 9h00/18h00 sans interruption

Document à compléter sur place :

Je soussigné .....

Marque du véhicule : .....

Immatriculation : .....

Assurance Nom : .....

Assurance N°Police : .....

Assurance Validité : .....

Certifie sur l'honneur avoir été informé par le SVA des précautions à respecter pour le bon déroulement de l'événement du 19 au 21 avril 2024 et rappelé ci-dessous. Ne pas traverser le ruisseau dans le terrain de 4x4 et quad, sous peine d'une amende de 1500€ lors d'un contrôle inopiné de la police de l'environnement et de respecter les limites du terrain (ruban, piquets, grillages et signalisations)

- Tous les véhicules allant dans le terrain doivent être homologués, immatriculés et assurés.
- Ne laisser aucun déchet (poubelles, papiers...) sur le terrain de 4x4 ainsi que sur l'ensemble du salon
- Alcool interdite au volant

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

